

Nom commercial : einzA Härter Lawidur 2-K-PU-Lack

Code produit: 0069176

Version actuelle: 8.0.0, révision: 25.02.2026

Version remplacée: 7.0.0, révision: 15.12.2025

Région: CH

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial

einza Härter Lawidur 2-K-PU-Lack

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange
peintures décoratives

Utilisations contre-indiquées
Donnée non disponible.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse

einza Farben GmbH & Co KG
Junkersstraße 13
30179 Hannover

N° de téléphone +49 (0)511 67490-0
N° Fax +49 (0)511 67490-20
e-mail info@einza.com

Informations relatives à la fiche de données de sécurité
sdb_info@umco.de

Identification de distributeur

Adresse

Josef Dolder AG
Lerchentalstraße 17
9016 St. Gallen

N° de téléphone +41 71 282 22 66
N° Fax +41 71 282 22 55
e-mail info@josefdolder.ch

Identification de distributeur

Adresse

Schweizerische Einkaufsgesellschaft AG
Uttigenstraße 120
3603 Thun

N° de téléphone +41 33 22 37 429
e-mail info@seg.swiss

Identification de distributeur

Adresse

Verbano Color SA
Via della Posta
6943 Bioggio

N° de téléphone +41 91 60 56 344
N° Fax +41 91 60 56 345
e-mail info@verbanocolor.ch

1.4 Numéro d'appel d'urgence

145

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Acute Tox. 4; H332
Flam. Liq. 3; H226
Skin Sens. 1; H317

Nom commercial : einZA Härter Lawidur 2-K-PU-Lack**Code produit:** 0069176**Version actuelle:** 8.0.0, révision: 25.02.2026**Version remplacée:** 7.0.0, révision: 15.12.2025**Région:** CH

STOT SE 3; H335

STOT SE 3; H336

Informations relatives à la classification

Le produit a été classé en utilisant les méthodes mentionnées ci-dessous et décrites à l'Article 9 et les critères spécifiés dans le Règlement (CE) Nr. 1272/2008 :

Dangers physiques: évaluation des données avec l'annexe I, Partie 2

Dangers pour la santé et dangers pour l'environnement: évaluation des données toxicologiques et écotoxicologiques en conformité avec l'Annexe I, Partie 3, 4 et 5.

2.2 Éléments d'étiquetage**Étiquetage conformément aux critères du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)****Pictogrammes de danger**

SGH02



SGH07

Mention d'avertissement

Attention

Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette:

Polyisocyanate aliphatique

acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle

Mentions de danger

H226

Liquide et vapeurs inflammables.

H317

Peut provoquer une allergie cutanée.

H332

Nocif par inhalation.

H335

Peut irriter les voies respiratoires.

H336

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Conseils de prudence

P101

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102

Tenir hors de portée des enfants.

P210

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P271

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P280

Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux.

P370+P378

En cas d'incendie: Utiliser l'eau pulvérisée, la mousse résistant aux alcools, la poudre chimique sèche ou le dioxyde de carbone (CO₂) pour l'extinction.

P405

Garder sous clef.

P501

Éliminer le contenu/récipient dans une installation conformément à la réglementation locale et nationale.

2.3 Autres dangers

Le produit ne contient aucun composant > 0,1 % qui réponde aux critères PBT et vPvB conformément au règlement (CE) n° 1907/2006, annexe XIII, ou qui soit inscrit sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1. Le produit ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.1 Substances**

Non applicable. Le produit n'est pas une substance.

3.2 Mélanges**Composants dangereux**

N°	Dénomination de la substance		Indications complémentaires	
	N° CAS / CE / Index / REACH	Classification (CE) 1272/2008 (CLP)	Concentration	%
1	Polyisocyanate aliphatique			

Nom commercial : einZA Härter Lawidur 2-K-PU-Lack**Code produit:** 0069176**Version actuelle:** 8.0.0, révision: 25.02.2026**Version remplacée:** 7.0.0, révision: 15.12.2025**Région:** CH

	28182-81-2 931-274-8 - 01-2119485796-17	Acute Tox. 4; H332 Skin Sens. 1; H317 STOT SE 3; H335	>= 70,00 - < 90,00	% en poids
2	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle			
	108-65-6 203-603-9 607-195-00-7 01-2119475791-29	Flam. Liq. 3; H226 STOT SE 3; H336	>= 25,00 - < 50,00	% en poids

Texte complet des mentions H et EUH, sauf si déjà mentionné dans la section 2.2 : voir section 16.

3.3 Autres informations

Selon les informations transmises dans la chaîne d'approvisionnement, la teneur en diisocyanate monomère est < 0,1 %.

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1 Description des premiers secours****Indications générales**

En cas de doute, ou si des symptômes persistent, faire appel à un médecin. NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente. Si la personne est inconsciente, placer en position latérale de sécurité et faire appel à un médecin.

Après inhalation

Transporter à l'air libre, garder le patient au chaud et au repos. Si la respiration est irrégulière ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle.

Après contact cutané

Enlever les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau avec de l'eau et du savon ou utiliser un nettoyant cutané connu. NE PAS utiliser de solvants ni de diluants.

Après contact oculaire

Enlever les lentilles de contact. Laver abondamment avec de l'eau douce et propre en maintenant les paupières écartées et faire appel immédiatement à un médecin.

Après ingestion

En cas d'ingestion accidentelle, rincer abondamment la bouche avec de l'eau, et faire immédiatement appel à un médecin. Garder au repos. NE PAS faire vomir.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Donnée non disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1 Moyens d'extinction****Agent d'extinction approprié**

Mousse résistant aux alcools, CO₂, poudres, vapeur d'eau

Agent d'extinction non approprié

jet d'eau.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut y avoir un dégagement de: Monoxyde de carbone (CO); Dioxyde de carbone (CO₂); Oxyde d'azote (NO_x); Acide cyanhydrique (HCN); isocyanates monomériques; Amines; alcools; L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé.

5.3 Conseils aux pompiers

Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu. Empêcher les effluents de la lutte contre l'incendie de pénétrer dans les égouts et les cours d'eau. Des appareils respiratoires appropriés peuvent être requis.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Nom commercial : einZA Härter Lawidur 2-K-PU-Lack**Code produit:** 0069176**Version actuelle:** 8.0.0, révision: 25.02.2026**Version remplacée:** 7.0.0, révision: 15.12.2025**Région:** CH**Pour les non-secouristes**

Tenir à l'écart de toute source d'incendie. Ne pas respirer les vapeurs. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

Pour les secouristes

Donnée non disponible. Equipement de protection individuelle – cf. rubrique 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.

Ne pas rejeter dans les égouts/cours d'eau/sol.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, par exemple: sable, terre, vermiculite, terre de diatomées. Placer dans des récipients adéquats. Les surfaces contaminées doivent être immédiatement nettoyées avec un décontaminant adéquat.

Un décontaminant (inflammable) possible peut être (exprimé en volume): eau (45 parties), éthanol ou isopropanol (50 parties), solution d'ammoniac concentré ($d = 0.880$) (5 parties),

Une solution alternative non-inflammable peut être : carbonate de sodium (5 parties), eau (95 parties). Ajouter ce décontaminant aux résidus, dans un récipient ouvert, et laisser agir pendant plusieurs jours jusqu'à ce qu'aucune réaction ne soit plus constatée. Cette étape achevée, fermer le récipient pour élimination conformément à la réglementation locale.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Indications pour l'utilisation en toute sûreté**

Les personnes ayant des antécédents d'asthme, allergies; des difficultés respiratoires chroniques ou récurrentes ne doivent en aucun cas être exposées à ce mélange. Un examen des fonctions pulmonaires doit être effectué régulièrement sur les personnes qui appliquent ce mélange par pulvérisation. Empêcher la création de concentrations inflammables ou explosives dans l'air et éviter les concentrations de vapeur supérieures aux valeurs limites d'exposition professionnelle. Utiliser le produit dans des locaux dépourvus de toute flamme nue ou autres sources d'ignition, et posséder un équipement électrique protégé. Le personnel doit porter des chaussures et des vêtements anti-statiques et le sol doit être réalisé en matériau conducteur. Prendre garde lorsque l'emballage doit être re-ouvert après utilisation partielle. Des précautions doivent être prises pour minimiser l'exposition du mélange à l'humidité atmosphérique ou à l'eau: le CO₂ qui se formerait dans le récipient fermé provoquerait une surpression. Eviter l'inhalation des poussières, vapeurs et aérosols lors de l'application du mélange. Le ponçage à sec, le découpage et / ou le soudage du film de peinture sèche peut donner lieu à de la poussière et / ou à des fumées dangereuses. Le ponçage / sablage humide doit être utilisé chaque fois que possible. Eviter l'inhalation des poussières de ponçage. La soudure, le meulage et tout autre travail à chaud sur le substrat déjà enduit, peuvent libérer des isocyanates. Pour la protection individuelle, voir rubrique 8.

Mesures générales de protection et d'hygiène

Eviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas manger/boire/fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Se nettoyer très soigneusement la peau après le travail (soins complémentaires si nécessaire).

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Isoler des sources de chaleurs, des étincelles et des flammes nues. Ne pas utiliser d'outils pouvant provoquer des étincelles. L'équipement électrique doit être protégé selon les normes en vigueur. La préparation peut se charger électrostatiquement: mettre toujours à la terre lors des transvasements. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Mesures techniques et conditions de stockage**

Respecter la législation relative à la santé et à la sécurité au travail. Interdire l'accès des locaux aux personnes non autorisées. Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé. Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil. Tenir éloigné de toutes sources d'ignition. Ne pas fumer.

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Nom commercial : einza Härter Lawidur 2-K-PU-Lack**Code produit:** 0069176**Version actuelle:** 8.0.0, révision: 25.02.2026**Version remplacée:** 7.0.0, révision: 15.12.2025**Région:** CH

Toujours conserver le mélange dans des emballages d'un matériau identique à celui d'origine. Ne jamais utiliser de pression pour vider le conteneur: ce conteneur n'est pas un équipement supportant la mise sous pression. Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale pour empêcher toute fuite. Garder les emballages solidement fermés. Observer les précautions indiquées sur l'étiquette.

Indications concernant le stockage avec d'autres produits

Tenir éloigné des agents oxydants, matières fortement acides ou alcalines ainsi que des amines, alcools et l'eau.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1 Paramètres de contrôle****Valeurs limites sur les lieux de travail**

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Polyisocyanate aliphatique	28182-81-2	931-274-8
	2024/869/EC		
	Diisocyanates (measured as NCO (10))		
	VLE (8h)	0,006 mg/m ³	12 ppm
	Résorbtion de l'épiderme / sensibilisateur	Skin (8) Dermal and respiratory sensitisation (9)	
	Remarque/s	A limit value of 10 µg NCO/m ³ in relation to a reference period of 8 hours and a short-term exposure limit value of 20 µg NCO/m ³ shall apply until 31 December 2028.	
2	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	203-603-9
	2000/39/EC		
	2-Methoxy-1-methylethylacetate		
	VLE (courte durée)	550 mg/m ³	100 ppm
	VLE (8h)	275 mg/m ³	50 ppm
	Résorbtion de l'épiderme / sensibilisateur	Skin	
	MAK (SUVA)		
	1-Methoxypropanol-2 (PGME) / 1-Méthoxypropanol-2 (PGME)		
	VLE (courte durée)	275 mg/m ³	50 ppm
	VLE (8h)	275 mg/m ³	50 ppm
	Remarque/s	SSC	

Valeurs DNEL, DMEL et PNEC**valeurs DNEL (travailleurs)**

Valeurs DNEL (travailleurs)

N°	Dénomination de la substance			N° CAS / CE	
	Voie d'exposition	durée d'action	effet	Valeur	
1	Polyisocyanate aliphatique			28182-81-2 931-274-8	
	par inhalation	à court terme (aiguë)	local	1	mg/m³
	concerne : Air				
	par inhalation	(chronique) à long terme	local	0,5	mg/m³
	concerne : Air				
2	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle			108-65-6 203-603-9	
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	796	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	275	mg/m³
	par inhalation	à court terme (aiguë)	local	550	mg/m³

valeurs DNEL (consommateur)

valeurs DNEL (consommateur)					
N°	Dénomination de la substance			N° CAS / CE	
	Voie d'exposition	durée d'action	effet	Valeur	
1	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle			108-65-6 203-603-9	
	orale	(chronique) à long terme	systémique	36	mg/kg/jour
	orale	à court terme (aiguë)	systèmeµique	500	ma/ka/jour

Nom commercial : einZA Härter Lawidur 2-K-PU-Lack**Code produit:** 0069176**Version actuelle:** 8.0.0, révision: 25.02.2026**Version remplacée:** 7.0.0, révision: 15.12.2025**Région:** CH

	dermale	(chronique) à long terme	systémique	320	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	33	mg/m ³
	par inhalation	(chronique) à long terme	local	33	mg/m ³

valeurs PNEC

N°	Dénomination de la substance		N° CAS / CE	
	compartiment écologique	Type	Valeur	
1	Polyisocyanate aliphatique		28182-81-2 931-274-8	
	Eau	eau douce	0,127	mg/L
	Eau	eau marine	0,0127	mg/L
	Eau	eau douce sédiment	266700	mg/kg
	concerne : poids sec			
	Eau	eau marine sédiment	266700	mg/kg
	concerne : poids sec			
	sol	-	53182	mg/kg
	concerne : poids sec			
	station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	38,28	mg/L
2	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle		108-65-6 203-603-9	
	Eau	eau douce	0,635	mg/L
	Eau	eau marine	0,064	mg/L
	Eau	eau douce sédiment	3,29	mg/kg
	concerne : poids sec			
	Eau	eau marine sédiment	0,329	mg/kg
	concerne : poids sec			
	sol	-	0,29	mg/kg
	concerne : poids sec			
	station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	100	mg/L

Autres informations

Dans des conditions fraîches et sèches, il est possible que de l'isocyanate n'ayant pas réagi reste dans le film de peinture pendant un maximum de 30 heures après l'application.

8.2 Contrôle de l'exposition**Contrôles techniques appropriés**

Veiller à assurer une aération suffisante. Lorsque c'est raisonnablement possible, il est recommandé d'utiliser une ventilation par aspiration localisée et une extraction générale efficace. Si l'exposition ne peut être évitée par une ventilation locale, un équipement de protection respiratoire doit être utilisé. Un équipement de protection respiratoire à adduction d'air doit être porté par l'opérateur qui applique le mélange par pulvérisation même si il existe une bonne ventilation. "Pour les autres opérations, si une ventilation par aspiration localisée et une extraction générale efficace ne suffisent pas à maintenir les concentrations des particules et des vapeurs de solvants inférieures aux valeurs limites d'exposition, une protection respiratoire appropriée doit être utilisée."

Equipeement de protection individuelle**Protection respiratoire**

Lorsque les travailleurs sont exposés à des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des appareils de protection respiratoire appropriés et homologués. Si le ponçage à sec est inévitable, des équipements de protection respiratoire à adduction d'air doivent être utilisés. En cas de pistelage: équipement de protection respiratoire à adduction d'air. Dans les autres cas que le pistelage: dans une zone bien ventilée, l'équipement de protection respiratoire à adduction d'air peut être remplacé par un masque avec combinaison de filtre à particules et filtre à charbon actif. Filtre A2P2 (DIN EN 14387)

Protection des yeux / du visage

Porter des lunettes de protection contre des projections de liquide. Lunettes avec protection latérale (EN 166)

Protection des mains

Nom commercial : einZA Härter Lawidur 2-K-PU-Lack**Code produit:** 0069176**Version actuelle:** 8.0.0, révision: 25.02.2026**Version remplacée:** 7.0.0, révision: 15.12.2025**Région:** CH

En cas de risque de contact du produit avec la peau, il est suffisant d'utiliser des gants de protection homologués par ex. conformes à la norme EN 374. Avant chaque utilisation, le gant de protection doit être testé en fonction de son aptitude spécifique au poste de travail (telles que la résistance mécanique, la compatibilité avec le produit et les propriétés antistatiques). Observer les instructions et les informations du fabricant des gants de protection quant à leur utilisation, le stockage, les soins et le remplacement des gants. Remplacer immédiatement des gants endommagés ou dégradés. Les opérations doivent être conçues de manière à éviter une utilisation permanente des gants de protection.

Matériau approprié	En cas de contact à court terme / protection contre projections: caoutchouc nitrile		
Epaisseur du matériel	>	0,4	mm
Temps de passage	>	120	min
Matériau approprié	En cas de contact prolongé : caoutchouc nitrile		
Epaisseur du matériel	>	0,4	mm
Temps de passage	>	480	min

Divers

Le personnel doit porter des vêtements antistatiques en fibres naturelles ou en fibres synthétiques résistant aux hautes températures.

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Ne pas laisser pénétrer dans les égouts ni les cours d'eau.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Etat d'agrégation	
liquide	
Etat	
liquide	
Couleur	
Suivant le nom du produit	
Odeur	
caractéristique	
pH	
Motif pour incication du pH manquante	substance/mélange insoluble (dans l'eau)
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	
Valeur	> 120 °C
Substance de référence	Mélange de solvants
Point de fusion/point de congélation	
Donnée non disponible.	
Température de décomposition	
Donnée non disponible.	
Point d'éclair	
Valeur	>= 38 °C
Méthode	Closed Cup
Température d'inflammation	
Valeur	> 200 °C
Substance de référence	Mélange de solvants
Propriétés comburantes	
Non applicable	
Inflammabilité	
Non applicable	
Limites inférieure d'explosion	
Valeur	> 0,6 % en vol
Substance de référence	Mélange de solvants
Limites supérieure d'explosion	

Nom commercial : einZA Härter Lawidur 2-K-PU-Lack**Code produit:** 0069176**Version actuelle:** 8.0.0, révision: 25.02.2026**Version remplacée:** 7.0.0, révision: 15.12.2025**Région:** CH

Valeur	<	7,5	% en vol
Substance de référence	Mélange de solvants		

Pression de vapeur			
Valeur	<	100	hPa
Température de référence		50	°C
Substance de référence	Mélange de solvants		

Densité de vapeur relative			
Donnée non disponible.			

Densité relative			
Donnée non disponible.			

Densité			
Valeur	env.	1,10	g/cm ³
Température de référence		20	°C
Méthode	DIN 51757		

Solubilité dans l'eau	
Remarque/s	non miscible

Solubilité	
Donnée non disponible.	

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	203-603-9
log Pow		1,2	
Température de référence		20	°C
Méthode	OCDE 117		
Source	ECHA		

Viscosité cinématique			
Valeur	env.	59	sec
Température de référence		20	°C
Méthode	DIN EN 2431 (4 mm)		

Essai de séparation des dissolvants			
Valeur	<	3	%
Température de référence		20	°C

Caractéristiques des particules			
Donnée non disponible.			

9.2 Autres informations

Autres informations	
Donnée non disponible.	

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Le produit peut réagir lentement avec l'eau et produire du dioxyde de carbone.

10.2 Stabilité chimique

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Tenir à l'écart des agents oxydants, des matières fortement acides ou basiques, des amines, des alcools et de l'eau. Dans des récipients fermés, l'accumulation de pression pourrait entraîner une déformation, un gonflement et, dans des cas extrêmes, un éclatement du récipient.

10.4 Conditions à éviter

Chaleur, flammes nues et autres sources d'ignition.

10.5 Matières incompatibles

Nom commercial : einza Härter Lawidur 2-K-PU-Lack

Code produit: 0069176

Version actuelle: 8.0.0, révision: 25.02.2026

Version remplacée: 7.0.0, révision: 15.12.2025

Région: CH

Des réactions exothermiques imprévisibles peuvent se produire avec les amines et les alcools.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Exposé à des températures élevées, le mélange peut dégager des produits de décomposition dangereux. Amines; Alcohols; Acide cyanhydrique (HCN); isocyanates monomériques

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**

Toxicité orale aiguë			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Polyisocyanate aliphatique	28182-81-2	931-274-8
DL50	>	2500	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 423		
Source	ECHA		
2	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	203-603-9
DL50	>	5155	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 401		
Source	ECHA		

Toxicité dermale aiguë			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Polyisocyanate aliphatique	28182-81-2	931-274-8
DL50	>	2000	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 402		
Source	ECHA		
2	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	203-603-9
DL50	>	5000	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 402		
Source	ECHA		

Toxicité aiguë par inhalation (résultat du calcul ATE du mélange)			
Nom du produit			
einza Härter Lawidur 2-K-PU-Lack			
ETA (Mélange)	14,6667	mg/l	
Voie d'exposition / état physique	Vapeur		
Méthode	Méthode de calcul conformément à l'annexe I, troisième partie, paragraphe 3.1.3.6 du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP).		

Toxicité aiguë par inhalation	
Donnée non disponible.	

Corrosion cutanée/irritation cutanée			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Polyisocyanate aliphatique	28182-81-2	931-274-8
Espèces	lapin		
Méthode	OCDE 404		
Source	ECHA		
Évaluation	irritant faible		
Évaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
2	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	203-603-9
Espèces	lapin		
Méthode	OCDE 404		
Source	ECHA		

Fiche de données de sécurité CE



Nom commercial : einza Härter Lawidur 2-K-PU-Lack

Code produit: 0069176

Version actuelle: 8.0.0, révision: 25.02.2026

Version remplacée: 7.0.0, révision: 15.12.2025

Région: CH

Évaluation	Non irritant
------------	--------------

Lésions oculaires graves/irritation oculaire			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Polyisocyanate aliphatique	28182-81-2	931-274-8
Espèces Méthode Source Évaluation Evaluation/Classement		lapin OCDE 405 ECHA irritant faible Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	
2	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	203-603-9
Espèces Méthode Source Évaluation		lapin OCDE 405 ECHA Non irritant	

Sensibilisation respiratoire ou cutanée			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Polyisocyanate aliphatique	28182-81-2	931-274-8
Voie d'exposition		Peau	
Espèces Méthode Source Évaluation		cobaye OCDE 406 ECHA sensibilisant	
2	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	203-603-9
Voie d'exposition		Peau	
Espèces Méthode Source Évaluation		cobaye OCDE 406 ECHA non sensibilisant	

Mutagénicité sur les cellules germinales			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	203-603-9
Type d'examen Méthode Source Evaluation/Classement		étude de mutation génique in vitro sur des bactéries OECD 471 ECHA Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	

Toxicité pour la reproduction	
Donnée non disponible.	

Cancérogénicité	
Donnée non disponible.	

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique	
Donnée non disponible.	

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	203-603-9
Voie d'exposition		orale	
Espèces Méthode Source Evaluation/Classement		rat (mâle/femelle) OECD 422 ECHA Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	

Danger par aspiration	
Donnée non disponible.	

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée	
--	--

Nom commercial : einza Härter Lawidur 2-K-PU-Lack

Code produit: 0069176

Version actuelle: 8.0.0, révision: 25.02.2026

Version remplacée: 7.0.0, révision: 15.12.2025

Région: CH

L'exposition aux vapeurs de solvants contenus dans le mélange au-delà des limites d'exposition professionnelle indiquées peut conduire à des effets néfastes pour la santé, tels qu'irritation des muqueuses et du système respiratoire et des effets néfastes pour les reins, le foie et le système nerveux central. Les symptômes et les signes se traduiront par des céphalées, étourdissements, vertiges, fatigue, asthénie musculaire, somnolence et dans les cas extrêmes, perte de conscience. Les solvants peuvent produire certains effets ci-dessus par absorption cutanée. Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles. L'ingestion peut provoquer des nausées, des diarrhées et des vomissements. Au regard des propriétés des isocyanates et des données écotoxicologiques des mélanges similaires, ce mélange peut causer une irritation et/ou sensibilisation du système respiratoire conduisant à de l'asthme, des difficultés respiratoires, et de l'angine de poitrine. Des expositions répétées peuvent conduire à des difficultés respiratoires permanentes. Des contacts cutanés répétés ou prolongés peuvent conduire à des dermatoses de contact.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible.

Autres informations

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité sur les poissons (aigüe)

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	203-603-9
CL50		100	180 mg/l
Durée d'exposition			96 h
Espèces	Oncorhynchus mykiss		
Méthode	OCDE 203		
Source	ECHA		

Toxicité sur les poissons (chronique)

Donnée non disponible.

Toxicité pour les daphnies (aigüe)

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Polyisocyanate aliphatique	28182-81-2	931-274-8
CE50			127 mg/l
Durée d'exposition			48 h
Espèces	Daphnia magna		
Source	ECHA		
2	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	203-603-9
CE50		>	500 mg/l
Durée d'exposition			48 h
Espèces	Daphnia magna		
Méthode	EU Method C.2		
Source	ECHA		

Toxicité pour les daphnies (chronique)

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	203-603-9
NOEC		>=	100 mg/l
Durée d'exposition			21 jour(s)
Espèces	Daphnia magna		
Méthode	OECD 211		
Source	ECHA		

Toxicité pour les algues (aigüe)

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Polyisocyanate aliphatique	28182-81-2	931-274-8
CE50		>	1000 mg/l
Durée d'exposition			72 h
Espèces	Scenedesmus subspicatus		

Fiche de données de sécurité CE



Nom commercial : einza Härter Lawidur 2-K-PU-Lack

Code produit: 0069176

Version actuelle: 8.0.0, révision: 25.02.2026

Version remplacée: 7.0.0, révision: 15.12.2025

Région: CH

Méthode	OCDE 201
Source	ECHA
2	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle
	108-65-6
	203-603-9
CE50	>
Durée d'exposition	1000 mg/l 96 h
Espèces	Raphidocelis subcapitata
Méthode	OCDE 201
Source	ECHA

Toxicité pour les algues (chronique)

Donnée non disponible.

Toxicité sur bactéries

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Polyisocyanate aliphatique	28182-81-2	931-274-8
CE50		3828	mg/l
Durée d'exposition		3	h
Espèces	boue activée		
Méthode	OCDE 209		
Source	ECHA		
2	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	203-603-9
EC10	>	1000	mg/l
Durée d'exposition		30	min
Espèces	boue activée		
Méthode	OCDE 209		
Source	ECHA		

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Polyisocyanate aliphatique	28182-81-2	931-274-8
Type	biodégradabilité aérobie		
Valeur		1	%
Durée		28	jour(s)
Méthode	OCDE 301 A		
Source	ECHA		
Évaluation	n'est pas biodégradable facilement		
2	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	203-603-9
Type	biodégradabilité aérobie		
Valeur		83	%
Durée		28	jour(s)
Méthode	OCDE 301 F		
Source	ECHA		
Évaluation	facilement biodégradable		

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Polyisocyanate aliphatique	28182-81-2	931-274-8
FBC		141	
Méthode	QSAR		
Source	ECHA		

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	203-603-9
log Pow		1,2	
Température de référence		20	°C
Méthode	OCDE 117		
Source	ECHA		

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible.

Nom commercial : einZA Härter Lawidur 2-K-PU-Lack**Code produit:** 0069176**Version actuelle:** 8.0.0, révision: 25.02.2026**Version remplacée:** 7.0.0, révision: 15.12.2025**Région:** CH**12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Donnée non disponible.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible.

12.7 Autres effets néfastes

Donnée non disponible.

12.8 Autres informations**Autres informations**

Ne pas laisser pénétrer dans les égouts ni les cours d'eau.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1 Méthodes de traitement des déchets****Produit**

Code de déchets	08 01 11*	déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses
-----------------	-----------	---

Les numéros de code de déchets mentionnés selon le catalogue européen des déchets tiennent lieu de recommandation. Une détermination définitive doit être effectuée en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

Laisser sécher la peinture/le vernis dans un endroit bien aéré et, une fois complètement durci, éliminer avec les déchets résiduels. Éliminer séparément les résidus liquides ou non séchés.

A éliminer auprès d'une installation de traitement agréée, en respectant les prescriptions réglementaires et avec l'accord des autorités compétentes et de l'éliminateur agréé.

Emballage

Les résidus contenus dans les emballages vides doivent être neutralisés avec un produit adapté (voir rubrique 6). Les emballages doivent être vidés entièrement et remis à la déchetterie en conformité avec les dispositions légales. Les emballages contenant encore des résidus doivent être éliminés conformément aux spécifications d'élimination de l'éliminateur régional agréé. Les récipients vides doivent être mis au rebut ou remis à neuf.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification**

ADR/RID/ADN	UN1263
IMDG	UN1263
ICAO-TI / IATA	UN1263

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR/RID/ADN	MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES
IMDG	PAINT RELATED MATERIAL
ICAO-TI / IATA	Paint related material

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID/ADN - Classe	3
Étiquette	3
Code de classification	F1
Code de restriction en tunnels	D/E
N° d'identification de danger	30
IMDG - Classe	3
Étiquettes	3
ICAO-TI / IATA - Classe	3
Étiquettes	3

14.4 Groupe d'emballage

ADR/RID/ADN	III
IMDG	III
ICAO-TI / IATA	III

14.5 Dangers pour l'environnement

Nom commercial : einZA Härter Lawidur 2-K-PU-Lack

Code produit: 0069176

Version actuelle: 8.0.0, révision: 25.02.2026

Version remplacée: 7.0.0, révision: 15.12.2025

Région: CH

EmS

F-E+S-E

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport dans les locaux de l'utilisateur: Le transport doit toujours s'effectuer dans des containers fermés, sécurisés et en position verticale. S'assurer que les personnes transportant les produits savent ce qu'il faut faire en cas d'accident ou de déversement.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non pertinent

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Règlements UE****Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH) Annexe XIV (Liste des substances soumises à autorisation)**

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les fournisseurs en amont, le produit ne contient aucune substance considérée comme soumise à l'obligation d'autorisation incluse à l'annexe XIV (liste des substances soumises à autorisation) du Règlement Reach (CE) 1907/2006.

Liste des substances candidates REACH dites extrêmement préoccupantes (SVHC) à soumettre à la procédure d'homologation

D après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les fournisseurs, ce produit ne contient aucune substance soumise à restriction figurant à l annexe XIV (liste, voire classement des substances soumises à une autorisation) selon les articles 57 et 59 du règlement REACH (CE) 1907/2006.

Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH) Annexe XVII: RESTRICTIONS APPLICABLES À LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHÉ ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PRÉPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX

Le produit est soumis à restriction selon l'annexe XVII du règlement REACH (CE) 1907/2006 .

N° 3, 40

le produit contient le(s) suivant(es) substances, auxquelles s'applique l' annexe XVII du règlement (CE) 1907/2006.

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE	N°
1	acétate de 2-méthoxypropyle	70657-70-4	274-724-2	75

DIRECTIVE 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses

Le produit est soumis à l'annexe I, partie 1, catégorie de danger :

P5c

Directive 2010/75/UE relative aux émissions industrielles (prévention et réduction intégrées de la pollution)

Teneur en VOC

100,00 %

Prescriptions nationales**Autres prescriptions nationales**

Respecter les réglementations nationales en matière de manipulation et d'utilisation de substances dangereuses. Port des EPI préconisés par les normes en vigueur.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange

RUBRIQUE 16: Autres informations**Sources des données utilisées pour l'établissement de la fiche:**

Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) dans sa version respective actuellement en vigueur.

Les sources de données évaluées pour la détermination des données physiques, toxicologiques et écotoxicologiques sont indiquées dans les sections respectives.

Directives 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/UE, (UE) 2017/164.

Listes nationales sur les valeurs limites pour l'air applicables dans les différents pays dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Règlements sur les transports d'après ADR, RID, IMDG, IATA dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Informations relatives à la classification

Nom commercial : einza Härter Lawidur 2-K-PU-Lack

Code produit: 0069176

Version actuelle: 8.0.0, révision: 25.02.2026

Version remplacée: 7.0.0, révision: 15.12.2025

Région: CH

Le produit a été classé en utilisant les méthodes mentionnées ci-dessous et décrites à l'Article 9 et les critères spécifiés dans le Règlement (CE) Nr. 1272/2008 :

Dangers physiques: évaluation des données avec l'annexe I, Partie 2

Dangers pour la santé et dangers pour l'environnement: évaluation des données toxicologiques et écotoxicologiques en conformité avec l'Annexe I, Partie 3, 4 et 5.

Service ayant établi cette fiche de données de sécurité

UMCO GmbH

Georg-Wilhelm-Str. 187, D-21107 Hamburg

Tel.: +49 40 / 555 546 300 Fax: +49 40 / 555 546 357 e-mail: umco@umco.de

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Modifications / suppléments:

Les modifications par rapport à l'édition précédente sont indiquées à gauche de la page.

Document protégé par le droit d'auteur. Toute modification ou reproduction nécessite l'accord explicite de la société UMCO GmbH.

Prod-ID 653553